

Chers amis bridgeurs,

Le conseil d'administration de l'EBT s'est réuni ce matin et voici les décisions qui ont été prises :

1- Fermeture du club en Septembre

Après délibération et vote du conseil d'administration, il a été décidé de ne pas ouvrir le club en Septembre.

En effet, le var étant de nouveau en zone rouge et le virus en circulation, le CA, conscient de sa responsabilité morale, préfère reporter l'ouverture au moins jusqu'en Octobre.

2- Réouverture

Le CA se réunira à nouveau fin septembre pour réévaluer la situation et, nous l'espérons tous, programmer une date d'ouverture en Octobre. Nous vous ferons part, à ce moment là, des règles sanitaires à suivre dans nos locaux.

3- Cotisations 2020-2021

L'adhésion pour l'année 2020-2021 à **10€** (au lieu de 20) reste valable pour les personnes qui reprendront leur adhésion avant la réouverture et jusqu'à 15 jours après

Il vous est demandé, si possible, de payer votre adhésion et votre licence (10 + 31 = 41€) par chèque à l'ordre de « EBT » et de l'envoyer en précisant votre nom, numéro de licence et éventuels changements de coordonnées à notre trésorier : « Michel logette, 60 boulevard Saint Hélène 83000 Toulon » Ceci évitera les files d'attente dans les locaux à la rentrée.

4- Cours

Une réunion d'information et d'inscription aura lieu le **Lundi 28 Septembre à 10H** dans les locaux **uniquement pour les nouveaux élèves.**

Une réunion plus générale aura lieu à une date ultérieure.

5- Assemblée générale

L'assemblée générale **n'aura pas lieu** le **vendredi 16 Octobre**, elle est reportée à une date ultérieure.

Nous sommes bien conscients de l'impatience de certains à revenir jouer au club. Le Conseil d'administration ne prend pas ces décisions de gaité de cœur et nous nous préparons à ouvrir dans des conditions satisfaisantes dès que cela nous paraîtra raisonnable.

En attendant, Jean Gamain continuera à organiser les tournois sur BBO.

À très bientôt, j'espère

Votre présidente : *Christine Vigouroux*